Glossaire

La première occurrence, dans notre texte, des termes ci-dessous est marquée d'une étoile (*).

Analyse terminologique

Identification des notions appartenant à un domaine donné, et étude en contexte des termes qui les désignent et des relations qui les sous-tendent.
Se déroule en quatre étapes :
1- Découpage terminologique :
Identification du statut terminologique d'une unité extraite d'un énoncé.
2- Analyse contextuelle :
Délimitation du contenu notionnel d'un terme en contexte par l'identification et l'analyse des caractères de la notion présents dans ce contexte.
3- Recoupement notionnel :
Conformité des caractères notionnels contenus dans les définitions et généralement dans les contextes relevés, qui permet d'établir la correspondance entre les notions et l'équivalence ou la synonymie entre les termes.
4- Analyse notionnelle :
Détermination des caractères d'une notion, de sa compréhension, de son extension et des relations qu'elle entretient avec d'autres notions.
[Boutin-Quesnel et *al.* 1990]

Anaphore

Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation (même simplement littérale).
[Ducrot et Schaeffer 1995]

Approche classique de l'indexation

Discours de la pratique sur elle-même.
Appelé aussi « discours classique ».

Concept en terminologie

On peut dire que le concept général n'est ni un simple signe ni une idée véritable [...] mais qu'il consiste en un schème opératoire de notre entendement.
[Rey 1992]

Contexte

I- Entourage linguistique d'un élément (d'une unité phonique dans un mot, d'un mot dans une phrase, d'une phrase dans un texte) ; appelé aussi « cotexte ».
II- Ensemble des circonstances au milieu desquelles a lieu une énonciation (écrite ou orale) ; appelé aussi « situation de discours » ou encore « contexte situationnel ».
[Ducrot et Schaeffer 1995]

Dénomination

Attribution d'un signe à un élément du réel pour pouvoir à l'aide de ce signe y référer ensuite durablement, étant entendu qu'un signe ayant un statut dénominatif appartient nécessairement à la catégorie nominale.
[Corbin 1993]

Dénotation

Ensemble des référents d'un signe (*Bedeutung*).
[Frege 1971 [1892]]

Descripteur

Mot ou groupe de mots retenus dans un thésaurus et choisis parmi un ensemble de termes équivalents pour représenter sans ambiguïté une notion contenue dans un document ou dans une demande d'information.
[AFNOR 1978]

Discours documentaire

Espace d'organisation des documents établi sur un *a priori* non formel.

Document

I- Selon l'AFNOR : Ensemble d'un support d'information, des données enregistrées sur ce support et de leur signification, servant à la consultation, l'étude, la preuve.
[AFNOR 1978]
II- Selon Escarpit : Signe, ensemble de signes ou message fixés au moyen de traces sur un support ; s'oppose à « semi-document »*.
[Escarpit 1991]

Énoncé

Segment d'un discours ou discours en dehors de ses conditions de production.
[Souchard 1989]

Énonciation

Production d'un segment d'un discours ou discours et les conditions de cette production.
[Souchard 1989]

Extension en logique

Classe des objets dénotés par un signe.
[Mounin 1974]

Intension en logique

Ensemble des traits qui définissent la classe dénotée par le signe.
[Mounin 1974]

Interprétation d'un texte

I- Selon la sémantique interprétative : assigner un sens aux textes à partir de leur matérialité.
II- Selon la philosophie : herméneutique.
[Rastier 1994]

Langage

I- S'il est entendu en tant que « factum loquendi » (il y a des êtres parlants), le langage ne constitue pas un objet pour la science linguistique ; il est celui de la philosophie du langage ;
II- S'il est entendu comme le support des propriétés de langue, le langage constitue l'objet de la science linguistique.
[Milner 1989]

Langage documentaire

Langage artificiel constitué de représentations de notions et de relations entre ces notions et destiné, dans un système documentaire, à formaliser les données contenues dans les documents et dans les demandes des utilisateurs.
[*Vocabulaire de la documentation* 1987]

Langue

Le terme *langue* « sténographie » un complexe de trois faits :
I- le « factum linguae » : le fait que ce que parle un être parlant mérite le nom de langue ;
II- le « factum linguarum » : le fait que les langues soient diverses, tout en constituant une classe homogène ;

III- le « factum grammaticae » : le fait que les langues soient descriptibles en termes de propriétés.
[Milner 1989]

Linguistique

Ensemble de postulats sur la langue (ou le langage) et de méthodologies de description.
[Marandin 1979]

Mot construit

Mot dont le sens prédictible est entièrement compositionnel par rapport à la structure interne, et qui relève de l'application à une catégorie lexicale majeure (base) d'une opération dérivationnelle [...] associant des opérations catégorielle, sémantico-syntaxique et morphologique.
[Corbin 1987]

Objet de discours

Notion empruntée à la logique naturelle de Grize.
Objets produits par l'activité cognitive et interactive des sujets parlants.
[Apothéloz et Reichler-Béguelin 1995]

Objet scientifique

Objet qui résulte d'une schématisation de l'expérience et de son insertion dans un système de concepts où il prend sens, et qui lui sert en quelque sorte de référentiel.
[Granger 1993]

Recherche documentaire

Pour les uns, la recherche documentaire se limite à l'opération par laquelle les documents sont choisis dans le fonds documentaire à la demande de l'usager ; pour d'autres, elle consiste à fournir, en fonction d'une demande définie et spécifique formulée par l'usager, les éléments d'information documentaire correspondants. Pour certains, enfin, la recherche documentaire est une réponse plus ou moins élaborée à une demande et elle doit aboutir à un produit dont la forme est décidée avec l'usager (bibliographie, note de synthèse, etc.).
[Sutter 1997a]

Référence

Propriété d'un signe linguistique lui permettant de renvoyer à un objet du monde extra-linguistique, réel ou imaginaire.
[*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* 1994]

Référence actuelle

Relation entre une molécule syntaxique [un groupe nominal] et un objet possible du monde.
[Milner 1989]

Référence virtuelle

Ensemble de conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné, en référence actuelle, par une molécule syntaxique dont l'atome syntaxique sera le Nom principal.
[Milner 1989]

Représentation [collective]

Conceptions et symboles qui résultent de l'interaction sociale et qui acquièrent une signification commune pour les membres du groupe en provoquant chez eux des réactions émotionnelles semblables.
[Willems 1970]

Sciences du langage

Voir Linguistique

Semi-document

Document qui maintient la diachronie interne de l'événement qu'il stabilise dans le temps.
[Escarpit 1991]

Sens

I- C'est le mode de donation de l'objet (*Sinn*), s'oppose à dénotation : ensemble des référents d'un signe (*Bedeutung*).
[Frege 1971 [1892]]
II- La notion de *Sinn* concerne la manière dont l'être vrai d'une expression peut être déterminé à partir de sa constitution interne. Le *Sinn* d'une expression X donnée décrit la manière dont, en tant que partie d'une expression complète Y, X contribue à l'être vrai de Y.
[Milner 1989]

Signification lexicale

Propriété distinctive attribuable à un atome syntaxique.
Référence virtuelle* d'un atome syntaxique.
[Milner 1989]

Source

[Terme pouvant être rapproché de « document primaire »]
Document qui présente une information à caractère original, c'est-à-dire lue ou vue par le lecteur dans le même état où l'auteur l'a écrite ou conçue.
[Sutter 1997b]

Taux de précision

Proportion de documents trouvés qui sont pertinents par rapport au total des documents trouvés.
[Kent, Berry et *al.* 1955]

Taux de rappel

Proportion de documents pertinents qui sont trouvés par rapport au total des documents pertinents de la collection.
[Kent, Berry et *al.* 1955]

Terme en terminologie

Unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) et qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine.
[Boutin-Quesnel et *al.* 1990]

Théorie

Le but des théories est d'exprimer des régularités et, de façon générale, d'apporter une compréhension plus approfondie des phénomènes en question. On fait ensuite la supposition que ces derniers sont régis par des lois théoriques ou par des principes théoriques caractéristiques, grâce auxquels la théorie explique alors les relations uniformes antérieurement découvertes et prédit aussi des régularités « nouvelles » du même ordre.
[Hempel 1996 [1972]]

Théorie du lexique

Théorie des unités lexicales hors emploi.
[Marandin 1992a]

Thésaurus

Liste d'autorité organisée de descripteurs et de non-descripteurs obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques, hiérarchiques, associatives, ou d'équivalence. Cette liste sert à traduire en un langage artificiel dépourvu d'ambiguïté des notions exprimées en langage naturel.
[AFNOR 1981]

Unité lexicale (ou terme, dans la théorie de la syntaxe positionnelle)

Ensemble de toutes les propriétés distinctives d'un atome syntaxique : appartenance catégorielle ; forme phonologique ; signification lexicale*.
[Milner 1989]